Número de Révision: 006.1

Date de sortie: 11/06/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LOCTITE EA 3476 RESIN known as Fixmaster Stainless Steel Putty**

Numéro IDH: 702236

Type de produit/utilisation recommandée: Résine époxyde

numéro d'item 97443_10234000

Restriction d'utilisation: Non identifié

Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:
P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage: Non prescrit

Élimination: P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	25068-38-6	10 - 30

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés: Non disponible

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. Utiliser de l'eau pulvérisée pour garder frais les récipients exposés à l'action du feu et disperser les vapeurs. L'emploi d'eau ou de mousse doit être accompagné de toutes les précautions nécessaires, en raison du risque de formation d'écume.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Acides. Résines phénoliques. Aldéhydes. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Maintenir le récipient fermé.

Stockage: Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger contre la lumière solaire.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Rien	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	Gris
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	3.832
Densité de vapeur relative:	> 1 (Air = 1)
Point d'éclair:	149 °C (300.2 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Inférieur à l'acétate de butyle.
Solubilité:	Insoluble
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	< 1.0 %; < 10 g/l (valeur pour la résine et le durcisseur ensemble) (estimé)
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Des acides. Aldéhydes. Résines phénoliques. Fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Des matières combustibles. Métaux. Acides. Alcalis. Eau. Des bases fortes. Amines. Mercaptans. Acides de Lewis forts. Acides minéraux forts. Bases.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire. Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau: Peut causer une réaction alergique de la peau. Entraîne une irritation de la peau.
Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Irritant	Allergène	

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 11/06/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.

Número de Révision: 011.1 **Date de sortie:** 11/06/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	**LOCTITE EA 3476 HARDENER known as Fixmaster Stainles Steel Putty**	**Numéro IDH:**	702237
Type de produit/utilisation recommandée:	Durcisseur époxyde	**numéro d'item**	97443_653356
Restriction d'utilisation:	Non identifié	**Région:**	Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H302 - NOCIF EN CAS D'INGESTION. H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H331 - TOXIQUE PAR INHALATION. H334 - PEUT PROVOQUER DES SYMPTOMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTES RESPIRATOIRES PAR INHALATION. H351 - SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER LE CANCER. H361 - SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA FERTILITE OU AU FŒTUS.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
TOXICITE AIGUË ORAL.E.AUX.ES	4
TOXICITE AIGUË INHALATION	3
CORROSION CUTANEE	1
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
CANCEROGENICITE	2
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d´avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 - Ne pas respirer les poussières. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
Intervention:	P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage:	P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
ethanediamine-1,2, N-(amino-2 ethyl)-, produits de reaction avec l'homopolymere de l'oxyde de bisphenol A et de diglycidyle	68411-71-2	10 - 30
Carbonate de calcium	471-34-1	30 - 60
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, polymerises avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine	68082-29-1	10 - 30
Diethylenetriamine	111-40-0	5 - 10
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	5 - 10
4-nonylphénol, ramifié	84852-15-3	1 - 5
Gel de silice	112926-00-8	5 - 10
Dioxyde de titane	13463-67-7	1 - 5
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine	90640-67-8	1 - 5
N,N-Bis(2-aminoethyl)ethylenediamine	4097-89-6	1 - 5
phénol, nonyl-2, ramifié	91672-41-2	0.1 - 1
2-(2-aminoéthylamino)éthanol	111-41-1	0.1 - 1
4-methylimidazole	822-36-6	0.1 - 1
N-aminoéthylpipérazine	140-31-8	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire 1 à 2 verres d'eau. NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Le personnel à proximité et sous le vent devrait être évacué. Utiliser de l'eau peut causer la formation de solutions aqueuses très toxiques. Ne laissez pas l'écoulement du combat de l'incendie entrer dans les drains ou les cours d'eau.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Acides. De l'ammoniaque. Oxyde de calcium. Chlore. Résines phénoliques. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulementafin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter deséquipements complets de protection pour le nettoyage. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Maintenir le récipient fermé.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 2 °C (35.6 °F) et 8 °C (46.4 °F) Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation. Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Carbonate de calcium	10 mg/m3 TWA poussière totales 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Diethylenetriamine	1 ppm TWA (PEAU)	Rien	Rien	Rien
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m3) TWA (PEAU)	Rien
Gel de silice	10 mg/m3 TWA particules inhalables 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 6 mg/m3 TWA	50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA	Rien	Rien
Dioxyde de titane	0.2 mg/m3 TWA Particules nanométriques respirables 2.5 mg/m3 TWA Particules fines respirables	15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Pâte, Solide, Produit solide selon la norme ASTM D4359-90
Couleur: Foncé, Bleu, Gris
Odeur: Amine
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non applicable
Pression de vapeur: Non disponible

Point / zone d'ébullition:	Indéterminé
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	1.57
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Légère Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	< 1.0 %; < 10 g/l (valeur pour la résine et le durcisseur ensemble) (estimé)
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: Néant dans des conditions normales de traitement.

Produits de décomposition dangereux: À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbones de faible poids moléculaire. Oxydes d'azote. Acides. De l'ammoniaque. Oxyde de calcium. Chlore. Résines phénoliques. Fumées toxiques. Nitrosamines. Vapeurs irritantes.

Produits incompatibles: Des acides. Comburants. Peroxydes. Hypochlorite de sodium. Amines. Ce produit corrode lentement les surfaces de cuivre, d'aluminium, de zinc et galvanisées. Acides nitreux et autres agents nitrosants. MISE EN GARDE! Des n-nitrosamines (dont plusieurs sont des cancérigènes puissants connus) peuvent se former quand le produit entre en contact avec l'acide nitreux, les nitrites ou des atmosphères à votre concentration d'oxyde nitreux.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut causer une forte irritation et des brûlures au système respiratoire. Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires. Essoufflement. Nocif s'inhalé.

Contact avec la peau: Cause des brûlures à la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau. Le produit peut être absorbé par la peau et causer des nausées, des maux de tête et un inconfort général.

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion: L'ingestion cause des brûlures graves à la bouche et à la gorge, ainsi qu'un danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac. Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Nocif en cas d'ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
ethanediamine-1,2, N-(amino-2 ethyl)-, produits de reaction avec l'homopolymere de l'oxyde de bisphenol A et de diglycidyle	Rien
Carbonate de calcium	Oral LD50 (Rat) = 6,450 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 6,450 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3 mg/l
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, polymerises avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine	Rien
Diethylenetriamine	Oral LD50 (Rat) Approximatif 1,140 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,080 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.33 g/kg
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Rien
4-nonylphénol, ramifié	Rien
Gel de silice	Rien
Dioxyde de titane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 6.82 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.28 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.56 mg/l
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine	Rien
N,N-Bis(2-aminoethyl)ethylenediamine	Rien
phénol, nonyl-2, ramifié	Rien
2-(2-aminoéthylamino)éthanol	Oral LD50 (Rat) = 3,000 mg/kg
4-methylimidazole	Oral LD50 (Souris) = 370 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 751 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 440 mg/kg
N-aminoéthylpipérazine	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
ethanediamine-1,2, N-(amino-2 ethyl)-, produits de reaction avec l'homopolymere de l'oxyde de bisphenol A et de diglycidyle			
Carbonate de calcium	Poussières nuisibles		
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, polymerises avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine			
Diethylenetriamine	Irritant	Allergène	Yeux
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Corrosif Irritant	Allergène	Développemental Mutagène
4-nonylphénol, ramifié	Irritant Corrosif		
Gel de silice	Poussières nuisibles		
Dioxyde de titane	Irritant		Respiratoire Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine			
N,N-Bis(2-aminoethyl)ethylenediamine			
phénol, nonyl-2, ramifié			

2-(2-aminoéthylamino)éthanol	Irritant	Allergène	
4-methylimidazole			
N-aminoéthylpipérazine	Irritant Corrosif	Allergène	

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
ethanediamine-1,2, N-(amino-2 ethyl)-, produits de reaction avec l'homopolymere de l'oxyde de bisphenol A et de diglycidyle	Non	Non	Non
Carbonate de calcium	Non	Non	Non
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, polymerises avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine	Non	Non	Non
Diethylenetriamine	Non	Non	Non
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Non	Non	Non
4-nonylphénol, ramifié	Non	Non	Non
Gel de silice	Non	Non	Non
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine	Non	Non	Non
N,N-Bis(2-aminoethyl)ethylenediamine	Non	Non	Non
phénol, nonyl-2, ramifié	Non	Non	Non
2-(2-aminoéthylamino)éthanol	Non	Non	Non
4-methylimidazole	Non	Groupe 2B	Non
N-aminoéthylpipérazine	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AMINES SOLIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Triethylenetetramine, Diethylenetriamine, Nonylphenol)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 3259
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Amines, solid, corrosive, n.o.s. (Triethylenetetramine, Diethylenetriamine, Nonylphenol)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 3259
Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (Triethylenetetramine, Diethylenetriamine, Nonylphenol)
Division:	8
Numéro d'identification:	UN 3259
Groupe d'emballage:	II
Pulluant marin:	Nonylphenol

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 11/06/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.